

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique, le lundi 06 juillet 2026, à 18h30 à la salle des associations.

À Allenjoie, le 02/07/2026
Le Maire, Jean FRIED



Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 01/06/2026
- Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Questions diverses
- Informations diverses

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet, à 18h30 le conseil municipal d'ALLENJOIE s'est réuni à la salle des associations, après convocation légale sous la présidence de M. FRIED Jean.

Présents : Jean FRIED, Jean-Michel GROSCLAUDE, Jean-Louis REBICHON, Corinne DUBOIS, Maud WANHAM-PECHEUX, Gino PELLEGRINI, Laetitia JOLY, Christophe ROY, Julien DORMOY, Anaïs ABRAMATIC, Fabienne CONTEJEAN, Michel LACLEF, Isabelle THOCKLER

Procurations :

Absents excusés : Emmanuelle VUILLET, Mourad ASSAL

Absents non excusés :

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents et représentés : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 01/06/2026
- Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Questions diverses
- Informations diverses

1. Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Anaïs ABRAMATIC pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. Délibération N° 2026-030 : Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur Le Maire expose que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée d'évaluer le montant des charges transférées entre les communes membres et l'EPCI

Considérant que chaque commune membre doit désigner un ou plusieurs représentants pour siéger au sein de cette commission, en ce qui concernant la commune d'Allenjoie un seul représentant doit être désigner.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner le représentant de la commune à la CLECT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne **Mr FRIED Jean** comme représentant de la commune au sein de la CLECT de Pays Montbéliard Agglomération.

VOTES : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSENTION :

Délibération Transmise en préfecture le : 07/07/2026 Publiée sur papier le : 07/07/2026
--

Arrivé de Mourad ASSAL

**QUESTIONS DIVERSES - COMMUNICATIONS
SÉANCE DU 06 JUILLET 2026**

Questions n'ayant pas donné lieu à délibération

- Agrandissement air de jeux - City stade ?
- Création d'une association « Ado » ?
- Nids de guêpes/nids de Frelons : participation de la commune ?
- Aménagement chaussidou
- Canicules seniors
- Diverses manifestations

L'ordre du jour étant écoulé. La séance est levée à 21h00

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 juillet 2026
RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS ET DECISIONS

Les délibérations suivantes ont été examinées au cours de cette séance et peuvent être consultées au secrétariat de mairie :

Délibération N° 2026-030 : Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le secrétaire de séance
ABRAMATIC Anaïs



Le Maire,
Jean FRIED

En application de l'article L.2121.25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de la présente séance a été affichée à la Mairie d'Allenjoie le 07 juillet 2026